L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 25 JANVIER 1876. — 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI MATIN, 25 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Macon, Ellison & Co., dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, la vente du revenu des marchés publics.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—bottes, souliers et brodequins.

SPECTACLES.

Mardi, 25 janvier 1876

VARIÉTÉS.—Col. Willoughby.
ACADÉMIE.—The Doyle Brothers.
ST-CHARLES.—Miss Kate Fisher avec son fameux cheval.

La question du recensement et des circonscriptions.

Les caucus des deux partis avaient nommé des comités de conférence pour s'occuper de la question du recensement et des circonscriptions électorales. Ces comités se sont mis d'accord sur un arrangement qui a été soumis, hier matin, au caucus démocrate et accepté par la majorité. Les radicaux l'ont également accepté, car Mr. Twitchell a fait voter finalement hier par le Sénat, un bill sur les circonscriptions électorales en exécution du nouveau compromis. Ce bill passera, sans doute, aujourd'hui, à la Chambre, et la question des circonscriptions électorales se trouvera réglée définitivement.

Les bases de l'arrangement sont celles-ci :

Le nombre des sénateurs reste fixé à 36, dont 18 sont renouvelables à l'élection prochaine et le nombre des représentants est porté de 111 à 120.

Le recensement de 1875 étant accepté, l'augmentation dans le nombre des représentants semble être à l'avantage des radicaux.

Le maintien des districts sénatoriaux doit servir d'équivalent à cet avantage ; mais c'est un équivalent négatif. Les radicaux font comme Calchas ; ils renoncent à la moitié du gain illicite que devait leur valoir le recensement.

Nous souhaitons que les démocrates n'aient pas à se repentir de ce nouveau compromis, qui est encore un pacte avec les auteurs d'une fraude manifeste. Ils s'y sont décidés dans la conviction que c'était le seul moyen de sortir de l'impasse où ils étaient placés, et de faire adopter quelques réformes politiques et financières.

Nous allons bientôt savoir à quoi nous en tenir sur les dispositions des radicaux et de M. Kellogg au sujet de ces réformes. La loi électorale est déjà devant le Sénat et elle donnera lieu à un vote d'épreuve.

Le cas du sénateur Eustis.

MM. Jasper Blackburn, J. R. Alexander et Allen Greene, les trois sénateurs qui ont voté pour M. Eustis, viennent d'adresser au Sénat des Etats-Unis un mémoire dans lequel ils expliquent les raisons qui les ont portés à voter pour M. Eustis.

Ces raisons sont que Pinchback paraît n'avoir jamais été élu par aucune législature légale. L'assemblée qui l'a élu, en premier lieu, en 1873, ne paraît pas avoir été reconnue comme légale par le Sénat des Etats-Unis puisque ce corps a refusé d'admettre Pinchback. Ce dernier a argué lui-même du doute qui existait à cet égard quand il a insisté pour être réélu en 1875 par l'assemblée connue sous le nom de législature Hahn, avant l'adoption du compromis Wheeler. Cette réélection était donc un aveu de la part de Pinchback, de la nullité de sa première élection.

Les signataires du mémoire disent qu'on a soutenu, avec non moins de raison et de force, que cette réélection n'était pas plus valide que l'élection primitive, puisque l'acceptation par tous les partis du compromis Wheeler a établi que la législature Hahn n'était pas un corps légalement constitué ni compétent pour élire un sénateur des Etats-Unis.

Après cette argumentation irréfutable et quelques phrases déclamatoires sur le compromis, les auteurs du mémoire font un pressant appel au Sénat pour qu'il admette soit M. Pinchback soit M. Eustis, ce qui n'est pas précisément logique.

"La population toute entière de l'Etat" disent-ils, désire que cette question soit réglée de façon ou d'autre. Les faits vous sont soumis et si vous admettez l'un ou l'autre, nous ne nous plaindrons pas comme particuliers."

On voit que ces messieurs sont de bonne composition, mais il ne serait pas juste d'être trop exigeant à leur égard.

Les Etats-Unis et le Mexique.

Réponse de Mr Bussey à l'Hon. R. L. Gibson.

Mr Cyrus Bussey, président de la chambre de commerce, a répondu à la lettre qui accompagnait une copie des résolutions que l'Hon. R. L. Gibson a soumises à la Chambre des représentants, à Washington, au sujet des relations commerciales entre les Etats-Unis et le Mexique.

Mr Bussey rappelle à Mr Gibson que le gouvernement américain a recommandé, il y a plusieurs années, que les traités de commerce entre les deux pays fussent revus et amendés ; que les ministres et les consuls ont cherché à obtenir de la République voisine une diminution des droits sur les produits des Etats-Unis : qu'enfin l'abolition totale de l'impôt sur le café importé aux Etats-Unis indique, de la part de ceux-ci, le désir d'établir des avantages mutuels. Le ministre qui nous représente actuellement à Mexico est en faveur d'une modification des tarifs des deux pays, mais il a dû malheureusement consacrer tout son temps à suivre les troubles dont la frontière est le théâtre et à empêcher une collision des forces militaires.

Les Etats-Unis ont besoin d'un marché pour la surabondance de leurs produits agricoles et de leurs manufactures, qui, vu l'impôt que leur imposent les gouvernements étrangers, sont presque frappés de prohibition. Le commerce américain ne tire aucun avantage de cette clause des traités qui dit que "les produits des deux pays seront admis dans les ports de chacun d'eux aux mêmes conditions que ceux de la nation la plus favorisée," car bien que le droit espagnol ou mexicain de $8 par baril de farine ou de trois cents par livre de graisse s'applique à toutes les nations, il n'est payé réellement que par celles qui, comme les Etats-Unis, envoient de la farine et de la graisse au Mexique et aux colonies espagnoles. Aussi les Etats-Unis perdent-ils, annuellement, $175,000,000 en espèces, déduction faite de la valeur de ce qu'ils expédient pour les colonies et les Etats étrangers du continent.

Mr Bussey ajoute que les résolutions de l'honorable représentant du premier district congressionnel de la Louisiane, seront considérées au Mexique comme une preuve du désir qu'a le gouvernement américain de prendre l'initiative d'une conférence et de maintenir les bonnes relations qui existent entre les deux républiques.

Elles désabuseront nos voisins qui semblent ignorer les intentions amicales dont nous sommes animés à leur égard et auxquels on voudrait faire croire que nous nous préparons à leur déclarer la guerre sous prétexte de déprédations. Elles leur prouveront que nous ne voulons pas leur enlever le territoire qui leur appartient. Les Etats-Unis sont bien décidés à protéger les droits des citoyens américains, mais ils n'ont pas de sentiments hostiles envers les Mexicains ; ils ne songeront jamais à abuser de leur faiblesse, ils ne doutent pas de leurs intentions pacifiques.

Mr Bussey se prononce fortement pour la nomination d'une commission qui établirait un traité de commerce plus avantageux pour les deux pays.

Il est un fait incontestable, que les plus belles chaussures se vendent au MAGASIN ROUGE, coin Royale et Dumaine.

La question d'Orient et la paix de l'Europe.

Depuis plusieurs mois, les lecteurs des nouvelles télégraphiques d'Europe se demandaient, chaque matin, avec perplexité, si la fameuse note Andrassy, suggérant un programme de réformes à la Turquie, était ou non acceptée par les diverses puissances. Après plusieurs assertions contradictoires, il est enfin annoncé que les trois Empereurs sont d'accord sur la note et que la France et l'Italie y ont adhéré.

Il ne reste plus que l'Angleterre. Acceptera-t-elle ? n'acceptera-t-elle pas ? Le monde est en suspens ! Si elle refuse, qui sait quelles complications vont surgir ? La Russie concentre des troupes, le Monténégro achète 15,000 fusils, 40,000 Autrichiens sont prêts à occuper la Bosnie, les flottes de la Méditerranée sont sous vapeur. Le grand drame militaire va-t-il commencer ?

Qu'on se rassure ! L'Angleterre est sur le point d'accepter, elle accepte, elle a accepté. Allons ! tant mieux ! Toute l'Europe étant d'accord, la Turquie sera forcée de céder, les Bosniens et les Herzégoviniens ne recevant plus de subsides des puissances étrangères, mettront leurs armes quelque part, pour les reprendre à la prochaine occasion, et rentreront dans leurs foyers, un décret de réforme sera affiché sur quelques murailles et les choses reprendront leur train train d'autrefois. Le feu sera encore une fois écarté de la soute aux poudres de l'Europe.

Voilà ce que tout le monde se disait en apprenant que l'Angleterre avait accepté la note Andrassy.

Vingt-quatre heures s'écoulent et voilà que le câble nous apporte la dépêche suivante :

Le Lloyd, journal de l'agence Reuter, affirme que non-seulement l'Angleterre mais encore toutes les autres puissances ont réservé leur entière liberté d'action au sujet des éventualités qui peuvent surgir de la présentation de la note Andrassy à la Porte.

Quelle entente cordiale ! Tout le monde est d'accord pour la présentation d'une certaine note à la Turquie, mais chacun se réserve de conseiller à la Turquie de repousser la note ou de l'accepter et entend n'agir qu'à sa guise quand la réponse de la Turquie sera connue.

Le concert européen est un concert où les instrumentistes, tout en permettant à Mr Andrassy de donner le *la*, se réservent le droit de jouer chacun dans le ton qui lui conviendra.

Voici du reste une dépêche qui indique à quoi se réduit l'adhésion de l'Angleterre :

Londres, 19 janvier.—Le *Times* dit que le cabinet anglais a résolu de donner en termes généraux son adhésion à la note du comte Andrassy. Cependant plusieurs questions peuvent être soulevées après que la note aura été présentée à la Porte. Les points sur lesquels portent ces questions sont naturellement réservés. D'autres journaux donnent les mêmes renseignements.

Voici comment s'exprime le *Times* dans un article de fond sur la décision du gouvernement :

"Moins que cela eût été indigne d'un grand pays, qui a le droit de donner le vote final dans les délibérations d'une importance décisive pour l'Europe entière.

"Les ministres anglais sont dans une position qui ne leur laissait guère de libre arbitre. Il est très probable que les Turcs refuseraient de se soumettre à la Note si l'Angleterre la repoussait. L'Autriche et la Russie ne pourraient s'avouer vaincues. Elles auraient donc insisté pour faire accepter leurs propositions. Si la Turquie avait résisté, l'intervention armée n'aurait été que la première et la moindre des conséquences.

"Quelque répugnance qu'eût éprouvée le cabinet à sanctionner l'intervention même la plus pacifique, il eût été téméraire d'encourager la Porte à braver deux puissants gouvernements.

"Les moyens à employer pour mettre en pratique les propositions contenues dans la Note sont beaucoup plus graves que le fait même de la présentation de celle-ci. La réalisation des réformes pourrait conduire à des discussions dangereuses et à une intervention armée. Il est clair que l'Autriche est disposée à employer des instruments plus formidables que des paroles, si cela est nécessaire.

"L'Angleterre n'a pas les mêmes raisons que l'Autriche pour entreprendre la pacification de l'Herzégovine ; on ne peut attendre d'elle qu'elle s'expose aux mêmes risques. Elle pourrait aussi différer de l'Autriche quant aux moyens et au but à atteindre.

"C'est pourquoi il était naturel que le cabinet britannique se réservât la liberté d'être en désaccord avec l'Autriche sur ce qu'elle pourrait proposer après avoir présenté la Note."

La solution de la question soulevée par la révolte récente des provinces turques, est donc aussi peu avancée qu'elle l'était avant l'adhésion des puissances à la note Andrassy. La paix de l'Europe, sans être immédiatement menacée, reste en suspens et dépend des velléités ambitieuses d'une ou deux puissances. Il faut attendre la réponse de la Turquie pour se faire une idée de la nature des éventualités auxquelles fait allusion le télégramme de Londres du 23 janvier.

UN MEURTRE.—La dépêche suivante, qu'on se communiquait hier à la Maison d'Etat, contient l'information d'un meurtre dont la cause nous est encore inconnue.

Au sénateur Thos. C. Anderson,
Washington, La., 22 janv.
Le colonel Wm. Offut a été arrêté sur la grande route et tué.
EDWIN B. GOODWIN,
Maître de Poste.

THEATRE DES VARIÉTÉS. — Le *Colonel Willoughby* est un drame très émouvant à grand spectacle militaire et qui est appelé à avoir ici un grand succès comme partout ailleurs. La scène se passe successivement en Angleterre, en Australie et dans l'Inde. Un innocent condamné pour vol est transporté et a pour garde le vrai coupable qui cherche à le faire périr. Après bien des péripéties son innocence est reconnue.

Au second acte on assiste à l'embarcation d'un bataillon à bord d'un steamer transport complètement gréé. Un remorqueur traverse l'arrière-plan et prend à la remorque le steamer que l'on voit virer sur place au moment où la toile tombe, pendant que la fanfare qui est à bord joue des airs de circonstance. La mise en scène est très réussie et elle a produit sensation. Outre les soldats comparses ainsi que la fanfare du 13e d'infanterie, l'administration a engagé un certain nombre de femmes qui représentent un bataillon féminin. Une bataille dans l'Inde complète la mise en scène militaire.

Le *Col. Willoughby* doit occuper l'affiche toute la semaine.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Les deux premières représentations de Harrigan et de Hart ont attiré un monde comme jamais avant nous n'en avions vu à l'Académie. Les réclames de *savon* qu'on a remarquées sur les montres et les glaces des grands magasins de la rue du Canal ont porté leurs fruits ; les nouveaux acteurs ont excité la curiosité générale à tel point que fort restreint est le nombre de ceux qui fréquentent les théâtres qui n'ont pas assisté à leurs débuts.

M. Harrigan est, sans contredit, l'acteur le plus versatile qui soit jamais venu ici. Il est doué d'un talent d'imitation remarquable. Dans "Doyle Bros," la scène de la cour, au second acte, lui a valu un vrai succès d'enthousiasme. Hart, dans son genre, n'est nullement inférieur à Harrigan ; dans les rôles de femmes il nous rappelle beaucoup Farron que le public a applaudi il n'y a pas longtemps. Le parade du 69me a été parfaitement réussie et a valu aux quatorze jeunes gens dont se compose la compagnie, des applaudissements effrénés.

Pour ce soir et jusqu'à nouvel ordre, Harrigan et Hart sont portés sur l'affiche de l'Académie.

THÉATRE ST-CHARLES. — Le nouveau spectacle qui a inauguré la seconde semaine de l'engagement de Miss Fisher sera probablement maintenu jusqu'à samedi, s'il faut en juger par le succès qu'il a obtenu jusqu'ici. Ce spectacle se compose de deux drames intitulés : "Putnam, or the Iron Son of '76" et "Cartouche, or Handsome Jack."

Si vous voulez des chaussures durables, allez au MAGASIN ROUGE, coin Royale et Dumaine, dont Mr Lion est l'agent.

LA MATINÉE A L'OPÉRA. — La salle de l'Opéra était comble dimanche, pour la matinée donnée au bénéfice de Mme Vezian par le Club dramatique louisianais. La bénéficiaire a reçu du public un accueil chaleureux et une pluie de bouquets. Une magnifique couronne offerte par le Club et descendant des frises est venue ajouter encore à l'éclat de sa réception. Parlons de suite d'un autre incident qui a interrompu quelques minutes la représentation de la première pièce. Au moment où Miles Eve Dablesteen et Alphonsine Godin se trouvaient seules en scène, M. John Davis est venu leur présenter à chacune, au nom du Club, un joli cadeau et un insigne portant leur nom inscrit avec le titre de membre du Club. La présentation a été faite d'une façon fort gracieuse et le public s'est associé par ses applaudissements à ce témoignage de reconnaissance de la part du Club envers ces deux jeunes personnes qui lui ont donné si gracieusement leur concours en toute circonstance.

Mme Vezian, dans les deux caractères si différents de la marquise de Lesparre, dans *Une femme qui se jette par la fenêtre*, et de madame Belzingue, dans *Les Diables roses*, s'est montrée comédienne intelligente et pleine de ressources et elle a été fort applaudie. Mlle Dablesteen a obtenu beaucoup de succès dans le rôle original de Jeanne Shoppe et elle y a prouvé qu'elle pouvait remplir les rôles de genre aussi bien que ceux de jeune première. Sa diction est nette et elle lance très bien le mot. Mlle Godin, qui avait débuté dans les soubrettes, remplissait dimanche, deux rôles de jeune première ; elle s'en est convenablement acquittée ; elle fait et fera encore des progrès. Les dames et les demoiselles qui avaient offert leur concours à la bénéficiaire pour cette circonstance ont fait preuve de zèle et de bonne volonté.

Quant aux membres du club, nous dirons que M. Barjac a été revu avec beaucoup de plaisir dans le rôle d'Antonin Boucart ; que M. Edm. Dupaquier est un membre utile et consciencieux qui sait toujours bien ses rôles, qu'il en est de même de M. Gomez, que M. Edouard Ranquetat est un jeune premier plein de feu, mais qui a un peu trop d'exubérance dans les gestes et que M. Baquié est un bon comique bien qu'un peu froid quelquefois.

En critique consciencieux, nous devons ajouter que la pièce des *Diables roses* était un mauvais choix, d'abord pour une matinée et ensuite à cause de la difficulté qu'offrait une distribution convenable des rôles. Nous répéterons le conseil que nous avons donné à nos clubs d'amateurs. Qu'ils évitent de prendre des pièces où le nombre des personnages soit trop multiplié et où il y ait des rôles trop lourds ou au-dessus des moyens de ceux qui en sont chargés, car le succès des représentations s'en trouve compromis. Il faut aller en toute chose progressivement.

Législature de la Louisiane.

Lundi, 24 janvier 1876.

SÉNAT.

Le Sénat est appelé à l'ordre à midi.

Le comité judiciaire rapporte un substitut au bill de la Chambre sur les annonces judiciaires.

Un bill requérant un vote populaire pour autoriser les paroisses à prendre des actions dans le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, est présenté par M. Anderson et référé.

M. Wharton présente un bill amendant la loi sur la l'assessement à la Nouvelle-Orléans.

Un bill de secours pour Mme Herbert et ses parents, présenté par Mr. Massicot, est référé.

M. White présente un bill pour amender l'article 575 du code de procédure—Référé.

Mr. Twitchell présente la résolution jointe suivante :

Attendu que des personnes composant une combinaison connue sous le nom de N. O. Pacific R. R. Co. ont fait un contrat avec les fermiers du pénitencier d'Etat, accordant aux dits fermiers une première hypothèque sur le travail à faire par ceux-ci, pour niveler un chemin de fer et mille dollars additionnels par chaque mille construit par eux avec le travail des condamnés ;

Attendu, que quinze milles de ce travail ont été ainsi faits par les dits fermiers au détriment de nos classes laborieuses appauvries et dans le dénuement, et comme la loi No 22 de 1875 porte que l'emploi des travailleurs condamnés, en dehors des murs du pénitencier sera une cause de nullité du bail et déclare un délit punissable de l'amende et de la prison un tel emploi des condamnés ;

En conséquence il est résolu que le bail du pénitencier est déclaré forfait et annulé et que l'avocat-général est chargé de saisir tout ce qui appartient à l'Etat de la Louisiane et d'intenter des poursuites criminelles pour l'arrestation et le jugement des personnes impliquées directement ou indirectement dans la violation de la loi No 22 et que le gouverneur est requis d'aider l'avocat-général dans la prise de possession du pénitencier, &c.

Cette résolution est référée au comité du pénitencier.

M. Twitchell présente un bill d'égalisation des assessements.—Référé.

Après une séance exécutive M. Whitney présente un bill sur la formation des districts sénatoriaux et déterminant le nombre des membres de la Chambre. Ce bill ne change rien aux districts sénatoriaux actuels, et fixe le nombre des représentants à 120 (au lieu de 111 chiffre actuel).

Le règlement étant suspendu le bill est adopté finalement par un vote de 29 voix contre une.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

A midi et quart, le speaker Estilette monte au fauteuil et ordonne l'appel nominal.

M. Murrill demande la prise en considération de la résolution qu'il a présentée samedi et qui charge un comité spécial d'instituer une enquête au sujet de l'accusation portée contre lui, Murrill, d'avoir corrompu deux jurés dans une affaire d'homicide. Sur la proposition de M. Dupré, la question a été référée au comité judiciaire.

Dans le cours du débat soulevé par la proposition de M. Murrill, celui-ci a déclaré qu'il tenait à rectifier un détail. On lui a fait dire dans le compte-rendu d'une des séances précédentes que M. Spencer, candidat démocrate pour le Congrès, avait reçu les suffrages de mille votants de couleur ; on s'est trompé, M. Spencer a reçu les suffrages de deux mille sept cents votants de couleur. M. Spencer, ajoute M. Murrill avec une grande énergie, a bien certainement été élu représentant au Congrès par son district.

Mr Stewart, républicain de couleur comme Mr Murrill, relève aussi une erreur commise par les journaux. On lui a fait dire que Mr Spencer avait été élu. Je ne sais pas, dit Mr Stewart, lequel, de Mr Spencer ou de son adversaire républicain, a obtenu la majorité, mais ce que je sais, ce que je puis affirmer, ce que personne n'osera nier, c'est que Mr Spencer a reçu les suffrages de dix-neuf cents votants de couleur. Ces derniers étaient opposés à Mr Morey à cause de sa perfidie politique ; ils ont préféré donner leur appui au candidat démocrate qui ne leur inspirait pas la même défiance.

Mr. Elliott a présenté une résolution portant que les questions non-résolues pendant une session ne seront pas reprises à la session suivante en l'état où elles se trouvaient, mais devront être présentées à nouveau. Conséquemment, le Speaker ne devra ni signer ni certifier et le comité des enrôlements ne devra non plus enrôler aucun bill ni aucune résolution passé par la Chambre (et non voté par le Sénat) à une session précédente.

Mr. Byrne présente une résolution ordonnant au comité des institutions charitables d'instituer une enquête au sujet de l'administration de l'hôpital de Charité.

M. Hahn se lève pour signaler, au sujet de l'Hôpital de charité, une étrange opération. Des warrants avaient été émis au profit de cette institution, en vertu d'une allocation faite par la Législature. Ces warrants ont été donnés en nantissement à une banque pour une faible portion de leur valeur. Quand il a fallu payer l'argent emprunté, le banquier et la personne qui avaient donné les warrants en nantissement sont allées ensemble auprès du trésorier d'Etat qui a payé les warrants en plein, et la personne représentant l'Hôpital de charité a empoché la différence entre la somme pour laquelle les warrants avaient été donnés en nantissement et leur valeur au pair. On a dit à M. Hahn que le profit réalisé par cette personne a été de dix à vingt mille piastres.

M. Lowell dit qu'il connait, lui aussi, des traits de même nature, et il espère que l'enquête relative à l'administration de l'Hôpital dévoilera toutes les turpitudes commises ainsi que leurs auteurs. Les malheureux recueillis à l'hôpital et que l'Etat avait voulu soulager ont été odieusement dépouillés.

Nombre de bills sont présentés. Nous citerons ceux qui suivent :

Par M. Walker : Bill pour réviser le système de revenu de l'Etat, des paroisses, des villes et des villages.

Par M. Byrne : Bill pour abolir la taxe du Parc de ville de la Nlle-Orléans et rendre au conseil municipal le contrôle des Parcs. Bill pour suspendre jusqu'en 1878 la collection de la taxe de dessèchement à la Nlle-Orléans.

Par M. Wiltz : Bill pour réglementer les écoles publiques de la Nlle-Orléans et limiter leurs dépenses. Bill pour abolir la loi qui enrégimente la police métropolitaine dans la milice.

Par M. J. Ross Stewart : Bill relatif à l'assessement et à la collection des taxes dans tout l'Etat.

Par M. Hammond : Bill pour étendre les limites où la compagnie du gaz doit poser ses tuyaux et pour régler le prix du gaz.

Par M. Sartain : Bill pour abolir la place de collecteur de taxes d'Etat dans les paroisses rurales et pour confier aux shérifs la perception de ces taxes.

Par M. Wiltz : Bill relatif à l'amélioration des rues de la Nlle-Orléans. Bill pour régler la manière de procéder des collecteurs de taxes d'Etat dans la vente des biens des contribuables en défaut.

M. Young, du comité judiciaire, rapporte divers bills d'une nature locale. Il déclare inconstitutionnel un bill relatif au changement de juridiction dans les affaires criminelles, bill qui attribue à l'avocat de district et au juge le pouvoir d'ordonner, sans alléguer de raison, le transfert d'une affaire d'une juridiction à une autre. M. Young présente à la place de ce bill un projet de loi portant qu'un changement de juridiction ne pourra s'opérer qu'autant que l'accusé aura clairement prouvé qu'il ne peut pas être jugé impartialement dans la paroisse où le crime de délit a été commis.

M. Jeffries, du comité des voies et moyens, lequel avait été chargé de s'informer du prix que coûte l'impression des procès-verbaux de la Chambre, dit que cette impression étant ordonnée par la loi la Chambre doit en payer les frais ; mais celle-ci fait, en outre, imprimer chaque jour des pages volantes à l'usage des membres et ces pages coûtent en moyenne, jusqu'à présent, $60 par jour, chiffre qui grossira naturellement à mesure que la session s'avancera. Le comité propose donc de supprimer l'impression de ces pages volantes, et la résolution qu'il présente dans ce but est adoptée par la Chambre.

M. Meredith, du comité des corporations rapporte, entre autres projets de loi, un bill pour amender la charte de la ville de St-Martin, et un autre pour incorporer le village de Reyville, dans la paroisse Lafayette. Ces deux bills passent.

Le même membre, au nom du même comité, fait un rapport tendant au rejet du bill dont l'objet est d'amender et de remettre en vigueur la charte de la Compagnie de Navigation des bayous Bœuf et Crocodile. La prise en considération du bill est conséquemment ajournée indéfiniment.

M. Hammond, du comité des impressions, fait un rapport favorable au bill de M. Walker relatif aux impressions publiques. Le bill est mis à l'ordre spécial du jour de mercredi.

Un bill pour restituer à la paroisse Jackson cette portion de son territoire qui en a été détachée pour former la paroisse Lincoln, donne lieu à un débat entre M. Kidd, représentant de Jackson, et M. Jones, représentant de Lincoln.

La Chambre s'ajourne sans s'être prononcée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
A la Quatrième Page.

(A la Quatrième Page.)

M. MAURICE BARNETT.—On verra aux annonces que M. Maurice Barnett, No 38 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, se charge de prêts et hypothèque, d'achat et vente de propriétés, de locations, de collections, &c. M. Barnett, dont on connaît l'activité et l'intelligence, est très familier avec tous ces genres d'opérations et donnera pleine satisfaction à ses clients. Il donnera aussi une attention toute particulière au paiement des taxes arriérées et autres, qu'il réglera pour les contribuables au taux le plus libéral.

BIJOUTERIE.—On verra plus loin un avis de Mr A. Bonnet, rue Royale 65, qui, pour cause de changement d'affaires, vendra son stock de bijouterie au-dessous du prix contant. Ce stock est très beau et très varié et nous le recommandons aux acheteurs. En attendant Mr Bonnet se chargera à prix réduits de montures de diamants et de réparations de bijoux et de montres. Son intention est aussi d'offrir à ses clients de bons marchés.

Grandes ventes et petits profits, voilà le secret du succès des marchands modernes. Le MAGASIN ROUGE, Mr Lion, agent, coin Royale et Dumaine, met en pratique cette devise en offrant tout son stock à des prix extrêmement réduits.

LA STATISTIQUE DU VIN DE CHAMPAGNE.—La chambre de commerce de Reims vient de faire paraître un tableau qui donne le mouvement des vins mousseux dans le département de la Marne.

Du 1er avril 1874 au 1er avril 1875, il a été expédié directement à l'étranger 15,318,345 bouteilles.

On a vendu, pendant la même campagne, 3,517,182 bouteilles aux marchands en gros, aux débitants et aux consommateurs français.

Le prix de la bouteille de vin de Champagne ne peut, d'après la chambre de commerce de Champagne, être fixé à moins de 3 fr. en moyenne.

Par conséquent, l'exportation ayant été de 15,313,345 bouteilles, c'est de ce chef 45,955,035 fr. qui sont entrés en France.

Un détail assez curieux, c'est que, pour obtenir cette somme, il n'a été fait emploi que de produits du sol et de produits manufacturés en France, depuis le raisin jusqu'à la bouteille, le bouchon, le fil de fer, la ficelle, la capsule, la feuille d'étain et l'étiquette, à quoi il faut ajouter pour l'emballage : le papier, le carton, la paille, la caisse ou le panier.

—Un correspondant du *Times* écrit à ce journal pour faire savoir qu'il est parvenu à observer le soleil, et que l'on n'y voit, en ce moment, aucune tache. C'était la troisième fois que, pendant le courant de 1875, cet astronome a signalé dans le *Times*, une pareille coïncidence entre l'absence de taches du soleil et l'élévation de la température à la surface de la terre.

Sans prendre parti en faveur de la théorie, fort plausible, du reste, de ce savant, on doit être étonné que les observations qui nous donnent si régulièrement des nouvelles des bourrasques de Valentia, oublient constamment de nous dire comment se porte le corps céleste, d'où nous viennent toute chaleur et toute vie. Car la plus légère variation dans le pouvoir rayonnant de l'astre qui nous éclaire, suffirait pour expliquer les plus étonnantes irrégularités dans la marche des saisons.

L'ÉLÉPHANT DU TOUR DU MONDE.—Il existe à Londres un industriel qui fait métier d'approvisionner les ménageries. Il possède une collection de bêtes de tout âge et des deux sexes ; voulez-vous un lion, un tigre, une hyène, un léopard, une panthère, un loup, un éléphant ou un écureuil, un hippopotame ou une souris, vous n'avez qu'à parler. Notre homme n'est jamais au dépourvu.

C'est à ce personnage que M. Larochelle, le directeur de la Porte-Saint-Martin, s'est adressé quand il a eu besoin de son fameux éléphant du *Tour du Monde*. L'âge, la taille, le poids de l'animal, tout avait été calculé à souhait, quand il fallut débattre la question du prix.

Le débitant d'animaux exotiques demanda 8,000 fr. pour son éléphant, ou un prix de location de 50 fr. par soirée. C'est à ce dernier parti que s'arrêta M. Larochelle. Qu'avait-il à faire de se mettre un éléphant sur les bras ?

M. Larochelle avait compté un aimable hôte—le succès. Le *Tour du monde* a été joué quatre cents fois. A 50 fr. l'éléphant par soirée, total 20,000 fr. C'est l'industriel de Londres qui a dû se frotter les mains !

—56—

Souffrance inutile.—Beaucoup de gens, faibles de constitution, avec des tendances bilieuses et dyspeptiques, souffrent sans nécessité toute leur vie. Leur existence est communément plus courte que celle des autres qui sont plus sains, mais tant qu'ils vivent il arrive ordinairement qu'ils se dosent eux-mêmes ou qu'ils sont dosés outre mesure sans y trouver de l'avantage. Si on pouvait les engager à faire usage des "Hostetter's Stomach Bitters" pendant un temps, le retour de leurs forces, la restauration des organes digestifs et la disparition des symptômes bilieux, leur feraient saisir promptement la différence qu'il y a entre un remède qui détruit les causes et un autre remède qui affecte les symptômes seulement. Non seulement les Bitters sont un spécifique pour les peines qui attaquent l'estomac, le foie ou le canal intestinal, mais ils sont encore, par suite de leur influence vivifiante et restaurative sur le système entier, un admirable moyen de le protéger contre les influences atmosphériques qui engendrent les maux d'infection.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.—Conformément à l'Article XI de la charte de cette compagnie, l'élection de sept directeurs pour servir une année aura lieu le 7 FEVRIER 1876, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.
H. HUARD, Secrétaire.
25janv—14f

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs du Southern Syrup, Cardinal and Liquor Manufactory, M. JEAN CAZEBONNE a été élu président, à l'unanimité, pour remplir la vacance occasionnée par la démission de M. P. Pons.
JOSÉ BARNES, Secrétaire.
N. O., 24 janvier 1876. 25janv—3t

Société de Bienfaisance des Bouchers.—Décédé, hier à 5 heures P. M., à l'âge de cinquante-deux ans, le sociétaire JACOB HEIBER, natif d'Allemagne. Les membres de cette association sont respectueusement notifiés de se réunir aujourd'hui, mardi, 25 janvier, à leur salle habituelle, à 2 heures et demie P. M., pour assister à ses funérailles.
Par ordre du Président,
LIS GRÉGOIRE, Secrétaire.

MESSES.
Trois messes seront dites, aujourd'hui mardi, demain mercredi, et après-demain jeudi, pour le repos de l'âme du DR. RIBOT, à l'Eglise Ste-Marie (Archevêché.) Elles seront célébrées chaque jour à huit heures du matin. Les amis du défunt sont invités à y assister. 25 jan—3f

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
23jan—3f PPDMJ

M. Maurice Barnett,
No 38, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se chargera de Prêts sur hypothèque, Achat et Vente de Propriétés, Locations, Collections, &c.
Le Paiement des Taxes arriérées et autres sera l'objet d'une attention toute particulière et au taux le plus libéral. 25janv—1 mois.

A Loner
A très bas prix, une maison haute située au No 59 de la rue Esplanade, entre les rues Chartres et Royale. S'adresser au No 301 de la rue Bourbon. 25janv—3f

$5 de récompense
A quiconque ramènera, à la banque d'Amérique, le chien Setter Gascon, noir et blanc, feu autour de la gueule, le bout de la queue coupée. 25janv—1f

Avis aux consignataires.—Le steamer allemand Frankfurt, capitaine V. Burlow, arrivé de Brême et du Hâvre, commencera son déchargement, à son quai, poteau 41, Quatrième District, LUNDI, 24 janvier. Les consignataires sont priés de venir payer leurs comptes de fret au bureau des soussignés et recevoir leurs marchandises sur le quai, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Au No 42 de la rue de l'Union.
23janv—2f

ADOLPH MARKS. GUSTAVE MARKS. L. B. CAIN
MARKS BROS & CO.,
IMPORTATEURS
—ET—
Marchands Commissionnaires
—DE—
MARCHANDISES SÈCHES ETRANGÈRES,
VINS, LIQUEURS, GROCERIES, &C., &C., &C.
Au No. 41 de la rue des Magasins,
(Au premier.)
Ont reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, de Marseille et d'autres ports étrangers et offrent, aux plus bas prix du marché, — en Douane et en dehors de la Douane,—les marchandises suivantes :
500 caisses Sardines à l'huile.
250 boîtes Absynthe "A. Pernot."
250 boîtes Vinaigre "J. Cossat,"
100 barils do do
120 boîtes Vinaigre "Jonneau Fils,"
330 1/8 pipes Cognac, O. Dupuy & Co., Martell & Co., J. Robin & Co.
150 caisses Cognac, O. Dupuy & Co., Gautier Père, J. Hennessey & Co., J. Robin & Co.
100 paniers Champagne, Carte Blanche et Noire, T. Roederer & Co.
160 caisses do do J. Mumm & Co.
200 boîtes Kirsch, Dubied Père et Fils.
40 do Peppermint.
200 do Vermicelli.
300 do Macaroni.
500 do Vermouth, Noilly Prats & Co.
200 do do Mecklenburg.
10 caisses Saucissons de Lyon.
400 paniers Huile Douce, grandes et demi bouteilles, J. Plagniol.
50 paniers do do Bossel Fils.
200 caisses do Salade do
20 barriques Burgundy Port.
20 barils Vin de Malaga.
60 paniers Bouteilles à vins.
60 colis Paille à bouteilles.
250 barriques Vin Rouge, St-Emilion.
240 do do Margaux, Medoc.
240 1/2 do Vin Blanc Graves.
100 caisses Fruits assortis, au jus et à l'eau-de-vie.
120 boîtes do Capres.
500 caisses Vin Rouge, Grand Vin Medoc.
500 do do Domaine du Fou.
500 do do Domaine de la Tour.
200 do do St-Emilion, 1864.
100 do Vin Blanc, Graves.
15 boucauts Prunes Sèches.
10 boîtes Olives.
50 do Anchoix désossés.
40 do Moutarde.
60,000 Bouchons assortis.
50,000 Capsules pour bouteilles.
30 caisses Pruneaux en bocaux de grosseurs assorties.
30 boîtes Vins d'Italie du Vésuve, Lacrima Christi, Falerne, rouge et blanc, Capri, rouge et blanc, Malvasia, Greco, Muscato, Marsala.
150 boîtes Macaroni d'Italie, Jus de Citrons.
300 caisses Liqueurs françaises assorties, de E. Lafaurie Fils, comprenant Curaçao, Maraschino, Cacao, Vanille, Pousse Café, Chartreuse, &c., &c.
250 caisses Cognac, Jules Bellots & Co / Seuls agents pour la Louisiane, Texas et le Mexique.
20 do do en carafons do
300 do do cheval noir do
50 1/8 pipes Cognac 1789 do
Nous avons en magasin et recevons, par chaque arrivage d'Europe, un grand stock de Marchandises Sèches étrangères, choisies et de saison, des "Notions" et des articles de fantaisie de toute espèce, pour le commerce de la ville et celui de la campagne.
Nous avons aussi — en Douane — un choix de toute espèce de Marchandises sèches étrangères et d'articles de fantaisie qui conviendraient aux marchés du Mexique et des Antilles.
Nous les vendrons à bon marché et à des conditions raisonnables.
MARKS BROS. & CO.,
Au No 41 de la rue des Magasins.
21 jan—1m Au premier.

ENCAN, ENCAN,
122 RUE DU CANAL.
$200,000
MARCHANDISES Françaises importées spécialement.
SOIE DE LYON, pur soie, MOUSSELINE DE LAINE, CACHEMIRE, MERINOS, DRAP IMPERATRICE, TAMISE, ALPACA, ETAMINE, &c.
Encan tous les soirs à 7 heures par HOFFMAN, MARKS & CO., encanteurs.
DANS la journée, vente privée aux prix d'encan ; spécialement réservée aux dames, sous la direction de Mr
J. B. PERRISSIN.
23 jan—PP 3f

Attendu incessamment par la barque "ALTE" de Gênes.
1700 caisses MACARONI, VERMICELLI et PATES ASSORTIES.
500 caisses VERMOUTH, MARTINI SOLA & Cie.
50 caisses MOSCATO RICALDONE.
100 formes FROMAGE ROMAIN.
30 do do PARMESAN.
7 caisses SAUCISSONS.
A vendre par U. MARINONI,
23janv—3f 69, Old Levee.

FANCY GROCERIES,
Thés, Cafés, Chocolats,
LE soussigné annonce au public qu'à part de son bel assortiment de FANCY GROCERIES, VINS & LIQUEURS, on trouvera un choix de Cafés, Chocolats et Thés (noir et vert à 50 et 60 cts la livre, 1ère qualité.)
Les CAFÉS sont grillés et moulus frais tous les jours.
Les marchandises sont délivrées à domicile.
A. N. TOURNÉ,
23janv—6f 19, rue Royale.

En débarquement du steamship "Frankfurt" du Havre.
1000 Paniers Champagne "KRUG & CO."
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.,
23jan—3f 16 et 18 rue St-Louis.

CIGARES, CIGARES,
ENFIN, il a été fait une découverte qui réjouira les fumeurs. Allez chez Fernandez & Villa et faites-y l'essai d'un Pony.
5 déc—

Bracelet Perdu.
PERDU samedi, entre une heure et deux, rue Bourbon, depuis la rue du Bayou jusqu'à la rue St. Pierre, un BRACELET or, orné d'améthystes. Le rapporter rue Bourbon No 281. Récompense libérale. 23 janv—2f

Spécialité pour le Louage
DE services de table pour repas, bals, soirées, etc., etc. pour 500 couverts, tel que vaisselle, verres, nappes, serviettes et autres. Service complet en porcelaine et en faïence. Couverts en Alfénide. Le tout à prix excessivement réduits qui défient toute concurrence.
Chez C. BOUYER,
4 jan—3m DMJ Enc. Toulouse et Chartres.

FAITES EN L'ESSAI,
FERNANDEZ & VILLA vendent des cigares dits Legal Tenders et Comme il faut. Faites en l'essai et vous les aimerez.
5 déc—

Tous les Citoyens de la Nouvelle-Orléans
Intéressés à la prospérité de la ville, sont invités à assister à
Une Grande Assemblée
qui aura lieu, à la SALLE ST. PATRICK,
JEUDI SOIR, 27 Janvier, à 7 heures.
A l'effet d'assurer le prochain achèvement du CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLÉANS ET DU PACIFIQUE, chemin qui doit relier la Nlle-Orléans au vaste et riche Etat du Texas. On renseignera le meeting sur la nature et la perspective de l'entreprise.
Les citoyens distingués dont les noms suivent harangueront l'assemblée : l'Hon. I. C. MANNING, de la paroisse Rapides ; l'Hon. J. B. ELAM de la paroisse De Soto ; le Genl. A. F. HAWTHORNE, de Marshall, Texas ; le Génl. CYRUS BUSSEY, de la Nlle-Orléans ; le major JNO. H. NEW, de la Nlle-Orléans. 23 janv—au 28

AVIS.
A NOS CLIENTS ET AU PUBLIC.
163 rue du Canal, Janvier, 1876.
Nous appelons respectueusement votre attention à notre vente d'écoulement annuelle de MARCHANDISES d'HIVER que nous offrons maintenant, à des prix énormément réduits. Toutes les marchandises d'hiver doivent être vendues sans égard aux prix coûtants comme nous désirons opérer un écoulement complet par le 1er Février.
En conséquence, nous désirons vous informer que depuis le 1er de cette année nous ne débitons pas marchandises à personne. Pour toutes les marchandises que nous vendons nous exigeons un paiement comptant au magasin ou en délivrant les marchandises, ou bien encore, nous acceptons des billets payables à vue aux bureaux. A cette règle, il n'y a positivement pas d'exception.
Beaucoup de nos anciens clients auxquels nous débitions les marchandises, peuvent trouver cela désagréable ; mais après mûre réflexion, nous avons adopté ce système de conduire nos affaires et sommes certains qu'en agissant ainsi, nous fournissons un moyen d'économie à tous ceux désireux d'acheter pour du comptant. Vous remercions des faveurs à nous accordées, nous demeurons
Respectueusement,
23 jan—6f. M. L. BYRNE & CO.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168
RECOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ÉTOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REP BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant.
15oct—6m

POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES, EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.
LE MEILLEUR DES ENGRAIS DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE D'OS ET OS PURS PULVÉRISÉS.
En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.
Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, tous les rapports, pour l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux planteurs qui en ont fait l'essai et les ont reconnus, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.
Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.
Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication ; il ne néglige rien pour faire un Super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.
C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.
Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction :
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres............$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres............$45
Dans des sacs de 200 livres, net.
Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.
Nos facilités pour la fabrication du
NOIR ANIMAL, DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE
SONT INCOMPARABLES.
Nous le signalons à l'attention des acheteurs.
La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.
Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,
No 14 de la rue de l'Union.
C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
22janv—4m

C'EST POSITIF.
L'ELITE de la population de la ville du Croissant, fume les célèbres Legal Tenders de Fernandez & Villa.
5déc—

Vente à l'encan, pour clôre,
P. MALLARD,
Au No 55 de la rue Royale,
CETTE maison, établie depuis longtemps et si bien connue, écoulera tout son stock de meubles, articles de fantaisie et articles de ménage, par l'entremise de PLACIDE J. SPEAR, encanteur, à dater de VENDREDI, 28 Janvier 1876. Dans l'intervalle, elle vendra à une grande réduction de prix, jusqu'à l'encan.
Venez examiner le stock.
Les personnes qui ont des articles en emmagasinage sont priées d'en venir prendre possession en réglant leur compte, car s'ils ne sont pas réclamés ils seront vendus à l'encan.
16 jan—PP

DITES-LEUR.
DITES à vos amis que Fernandez & Villa ont un stock de cigares qui ne peut être égalé.

Achat d'or, d'actions, de coton et de tabac.
LES soussignés achètent, aux conditions les plus libérales, de l'or, des actions, du coton et du tabac.
Ils font des avances satisfaisantes sur consignations, négocient les privilèges d'actions d'après un principe entièrement nouveau, négocient les emprunts et garantissent de contenter leurs clients.
Envoi gratuit des listes de prix et des circulaires.
Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de changes.
16janv—4m

CIGARES, CIGARES.
TOUS les magasins de cigares de première classe, vendent les cigares Legal Tenders et Comme il faut de Fernandez & Villa.
5 déc—

Bureaux de la Compagnie d'Assurance des Pompiers,
Au coin des rues Gravier et Camp.
Nlle-Orléans, 19 janvier 1876.
Aujourd'hui à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants provenant du bénéfice net des dix mois expirés le 30 décembre 1875 :
1. Dix (10) pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé
2. A porter au fonds de réserve conformément à la sec 4 de l'art. VIII de la Charte—cinq (5) pour cent.
3. A porter au crédit de la Société Charitable des Pompiers de la Nlle-Orléans, pour le soutien des veuves et des orphelins, ainsi que pour le système d'assistance générale de la dite Société, conformément à la sec. 4, de l'art. VIII de la Charte—dix (10) pour cent.
4. Cinq (5) pour cent de dividende intérêt sur le capital payé.
5. Quarante (40) pour cent de dividende aux assureurs participants.
Toutes les déclarations de dividendes aux actionnaires seront portées au crédit des billets pour actions (stock notes), conformément à la section 5, de l'art. VIII de la Charte.
Les dividendes participants déclarés aux assureurs qui ne sont pas actionnaires, sont payés comptant sur demande.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
—Directeurs :—
Jacob Alexander, Wash. Marks,
Léon Bertoli, B. M. Pond,
H. H. Bierhorst, T. Prudhomme,
E. B. Cain, C. Sport,
John Fitzpatrick, Otto Thoman,
C. Taylor Gauche, Geo. Waters,
Chas. Hemard, L. A. Wiltz,
Alf. H. Isaacson, B. Wormann,
A. P. Kip, I. N. Marks.
24janv—1m

Société Culinaire philantropique de la Nouvelle-Orléans.
AVIS ! Des propositions cachetées seront reçues au No 127 rue des Remparts, jusqu'au 1er février 1876 pour la location de la barre, du vestiaire, et du privilège de la vente des vins du Restaurant, pour le GRAND BAL COMPLIMENTAIRE donné par la SOCIETE CULINAIRE le 12 février à la salle de l'Exposition.
Les offres devront être faites pour chaque objet séparément.
Le Secrétaire E. B. CHAZOT, 20 jan—11f

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
OFFICIERS.
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd. "
CHAS. J. LEEDS, 3ème. "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.
DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
E. A. Palfrey, D. Urquhart.
20mars 74—1an.

J. A. PÉRIER,
250 & 252 RUE ROYALE.
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation ! Liquidation !
MADAME PÉRIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.
Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main. 21 nov—3m—D Mar-J

CARBONICO-PHOSPHATED COD LIVER OIL
U. S. PATENT No 152,740.
L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGRÉABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES faussement faciliment.
A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS,
Droguiste 163 Chartres, N. O.
Toute imitation ou nom et du produit sera poursuivie. 13jan—3m

Riz de la Caroline pour plant.
QUELQUES centaines de barils de RIZ blanc de seconde année pour plant. Ce riz n'a presque pas de rouge—moins d'un pour cent, garanti—et se vend en lots au gré des acheteurs. Il passe bien dans le moulin, trouve aisément des acheteurs et rapporte un bon prix. S'adresser à GEO. CAMMACK.
Au No 61 de North Peters street, ou Moulin à riz de Thompson. 21janv—1m

UN FAIT ETABLI
TOUT le monde fume les cigares de Fernandez & Villa, dits Ponies de choix et Comme il faut.
5 déc—

ELITE CLUB ROOM,
40......Rue St-Louis......40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, L'queurs, Bière, &c.
BOISSONS à 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

Avis.
UN bon agent cotonnier, établi en Alsace depuis plus de seize ans, demande la représentation d'une maison de premier ordre. S'adresser au bureau du journal.
29 déc—1m

CADEAUX DE FETE.
MESDAMES, si vous voulez faire un présent élégant à vos amis, achetez leur chez Fernandez & Villa, coin Royale et Douane, une boîte de cigares, dits : Comme il faut.
5 déc—

C. E. Girardey,
CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.
Samedi, 29 janvier—Du consentement des parties, pour payer une hypothèque, le grand terrain et la belle maison en bois et à étage, No 74 de la rue Félicité, entre les rues Chippewa et Annonciation.
Cet excellent emplacement de commerce—le magasin et maison en briques et à étage, formant l'angle N E des rues Julia et Commerce.
L'agréable cottage en bois, No 115 de la rue Kerlerec, entre les rues St. Claude et Marais.
Le grand terrain et le cottage double, en bois, dans la rue Live Oak, entre les rues Constantinople et Austerlitz.
La maison en bois et à étage, No 374 de la rue St-Charles, entre les rues Thalie et Melpomène.
La maison en bois et à étages, No 245 de la rue Clara, entre les rues Euphrosine et Calliope.
Pour compte de la succession de L. F. Généres :
14 Bons 7o/o de la ville de la Nouvelle-Orléans, lettre N, dus en 1895, de $1000 chaque.
2 Bons 7o/o de la ville de la Nouvelle-Orléans, lettre G, de $1000 chaque.
25 Bons des Water-Works de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chaque.
19 Bons 8o/o de la Compagnie des Levées de l'Etat de la Louisiane, de $1000 chaque, dus en 1891, l'intérêt payable en mai et novembre de chaque année.
1000 actions de la Compagnie des Levées de la Louisiane, d'après les certificats Nos 278 et 279 des actions préférées de la dite Compagnie.
2 Bons des Water-Works de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chaque.
8 Bons consolidés de l'Etat de la Louisiane de $1000 chaque.
Samedi, 5 février—Pour la succession de feu Cornelius McCormick—la grande propriété qui forme l'encoignure N. O. des rues Constance et Melpomène.
Le grand magasin et maison formant l'angle S. E. des rues Carondelet et Girod.
Le cottage en bois formant le coin S. E. des rues Rousseau et Adèle. La maison en bois No 818 de la rue Conti entre les rues Roman et Derbigny.
Samedi, 12 février.—Les deux magasins et maisons en briques et à étage, Nos 341 et 343 de la rue Vieille-Levée, près la rue Esplanade et le marché français.
La maison en briques et à étage No 127 de la rue du Quartier, entre les rues Bourgogne et Dauphine.
Un cottage double vis-à-vis de la place Washington, No 60 de la rue des Français.
La maison basse, en bois, Nos 124 et 126 de la rue Ste-Anne, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Du consentement des parties—les magasins en briques et à trois étages, à façades en fer, et maisons, formant l'angle des rues Carondelet et Girod, désignés par les Nos 157, 159 et 161 de la rue Carondelet.
Cinq beaux terrains pour bâtir dans la rue du Canal ; entre les rues Dorgenois et Rocheblave. Quatre terrains dans la rue du Canal, entre les rues Dorgenois et Broad. Cinq terrains dans la rue du Canal, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.
Samedi, 19 février.—Pour la succession de feu John T. Beckmann, la propriété bien connue sous le nom de "George's Coffee House", à l'angle des rues Seconde et Washington.
La maison en bois et à étage, No 70 de la rue Race, entre les rues St Jean-Baptiste et Religieuses.
De consentement, pour payer une hypothèque—vente sans limite—Le magasin en briques et à trois étages, No 29 de la rue Natchez, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.
L'agréable maison basse et à mansarde, No 164 de la rue des Ursulines, entre les rues Remparts et St-Claude. La grande maison à deux corps de logis, No 173 de la rue Marais, entre les rues Dumaine et Ste-Anne. La maison basse en bois et la maison en briques et à étage, No 275 de la rue St-Claude près l'Eglise St-Augustin, entre le Chemin du Bayou et la rue des Ursulines. Six maisons en bois formant le coin N. O. des rues Claiborne et Dumaine.
La maison en bois et à étage, avec jardin, No 386 de la rue Prytania, dans un des plus charmants quartiers du Quatrième District.
Le magasin en briques et maison à quatre étages, au No 349 de la rue Royale, entre les rues Ursulines et St-Philippe.
Jeudi 24 février—Pour la succession de L. F. Généres, l'habitation sucrière "Bohemia" en état d'être exploitée, située à 49 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, dans la paroisse Plaquemines.
Les habitations sucrières "Victoria" et "Vieux," au complet, situées dans la belle section du Tèche, paroisse Ste-Marie, près les villes de Pattersonville et à 4 milles de la ville de Brashear. Vente à de longs termes et à des conditions faciles.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.

HÉBERT & CIE.,
(MAISON FONDÉE EN 1835.)
59 - - - - - RUE DE CHARTRES - - - - - 59
(COIN BIENVILLE)
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
Articles pour Bureaux.
Abonnements à tous les Journaux DE MODES, DE SCIENCES, &C., &C.
L'Illustration, le Monde Illustré, Livres et articles pour Ecoles,
CARTES A JOUER, DOMINOS, DAMIERS, LOTOS, BOSTONS.
40,000 Rouleaux de Papiers Peints,
A VENDRE A UN RABAIS CONSIDÉRABLE.
CABINET DE LECTURE.
25 déc—1m MJD

FINE COGNAC.
WINES, SEIGNOURET FRÈRES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX OLIVE OIL,
COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, D'OLIVE VIERGE.
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St.-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour, Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers,—A. [illegible], Schmidt & Ziegler, Smith Bros. & Co.,—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader. —Ernest C. Villeré,—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI :
BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS ET A PLAFONDS, PLANCHES A ETAGÈRES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE ; PORTES, CHASSIS, PERSIENNES. LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE : JANTES, FLÈCHES DE CHARRETTES, ETC. ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Gressman, à un ilet au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—3m.D.M.J.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE E. MONTEUSE & CO.,
Assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, PARFUMERIE, BANDAGES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public, avec du SODA WATER glacé, ainsi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
1mai—1an

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. PIERRE CHARLES ERNEST MERRIL.
A. ROCHEREAU & CO.,
SEULS AGENTS
POUR LA VENTE DU CHAMPAGNE KRUG & CO.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
IMPORTATEURS DE
VINS, BRANDY, SARDINES, &c.
8 SOUTH WILLIAM STREET, NEW-YORK. 16 & 18 RUE ST. LOUIS, NLLE-ORLÉANS.
26 déc 1m.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancher, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en ce aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 août—1an.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 JANV. — CLASSE No 19.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
58	53	25	72	10	55	24	47	20	67	8	51	—	4	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 25 Janv. 1876.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
Méfiez-vous des fausses Loteries.

AU PUBLIC.
Chaussures ! Chaussures !
Grands sacrifices
LE magasin de P. CASAUBIEILH, coin Dumaine et Dauphine, sera transporté, le 1er Février, encoignure Royale et Ste. Anne.
P. Casaubieilh profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au public en général qu'il offre en vente tout son stock au-dessous du prix coûtant afin de faire place aux grandes consignations qui doivent arriver pour l'ouverture de son nouveau magasin. 15 jan—1m

MAGASIN ROUGE,
Coin Royale et Dumaine.
MAGNIFIQUE assortiment de CHAUSSURES pour hommes, femmes et enfants, à prix réduits à l'occasion des fêtes.
24 déc—1m DMJ. M. LION, agent.

HYGIENE.
APRES le déjeuner, fumer un cigare Pony de Fernandez & Villa.
déc—

Avis Important.
A. BONNET
65......RUE ROYALE......65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit.
Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
16déc—3m

BLACKMAR & FINNEY
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS ORGANS & MUSIC

L'INFLATION.
FERNANDEZ & VILLA croient à l'inflation leurs cigares Legal Tenders sont préférés aux Golden Eagles.
5 déc—

Bal des Garçons Restaurateurs.
LA bande et le vestiaire pour le bal anniversaire qui doivent donner les Garçons Restaurateurs le 19 février, seront vendus au plus offrant. Les soumissions cachetées seront reçues dans ce but, jusqu'au 10 février, au café de M. Léon Martin, au coin des rues Conti et Bourbon.
13janv—10fev—PP.

La célèbre Mme Léonce,
A l'honneur d'annoncer à ses clients et amis que pour cause d'agrandissement, elle a transféré son office à l'encoignure des rues Bourbon et Orléans.
Elle continuera, comme par le passé, à donner des consultations, prédisant l'avenir, s'occupant de tracas de famille, mariages, billets de loterie, etc.
Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent traiter par correspondance.
France, Post office, Boîte 1270, ou à son domicile, 119 rue Bourbon, encoignure Orléans.
19janv—1m

LA FASHION.
SI vous voulez être fashionable, fumez les cigares de Fernandez & Villa, dits : Comme il faut.
5 déc—

139......Rue de Chartres......139
C. ROUYER,
NIKELAGE,
Argenture, Bronze, Horlogerie, Bijouterie, Lunettes.
RÉPARATIONS DE TOUTES SORTES.
4janv—3m DMJ.

JOHN GEO. WAGNER,
Coin Ursulines et Dauphine.
—Marchand de—
Bottes, Souliers et Brodequins
Aux prix les plus réduits du marché.
ENSEIGNE DE LA BOTTE ROUGE.
25déc—1m

Grocerie à vendre.
Une GROCERIE bien achalandée, faisant de bonnes affaires, et située dans un des meilleurs quartiers du 2d District.
S'adresser à J. MANDIN & CO,
20janv—1m 57 Decatur.

Café Bismarck à vendre.
LE SALON de bière et d'avantageusement connu sous le nom de CAFE BISMARCK avec restaurant au premier étage. Cet établissement jouit d'une réputation bien établie par-dessus toute et est dans une bonne position. Pour conditions s'adresser sur les lieux, No 42 rue Royale.
18jan—

A Louer.
LA maison cottage No 146 rue de l'Esplanade, entre Marais et Villeré, avec installations pour le gaz, etc., convenable pour une petite famille. Prise de possession le 1er février prochain.
S'adresser à côté ou au bureau du Shérif.
14 jan—

Collége Commercial de Dolbear
203......Rue du Canal......203
AU TROISIÈME ÉTAGE, est ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames. Livraison pouvant être faite. Classe de 4 à 5 heures, pour des élèves de 8 à 15 ans.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Bavliers élèvés à vendre.
8janv—1m MJD